

Bruxelles, le 7 décembre 2009

## La Convention des Maires compte 1 000 signataires!

*Alors que la 15<sup>e</sup> conférence des Nations unies sur le changement climatique commence aujourd'hui à Copenhague, l'Union européenne montre encore une fois l'exemple dans ce domaine avec l'annonce, faite par la Commission européenne, que le nombre de signataires de la Convention des Maires sur l'énergie durable a atteint le millier. C'est la ville allemande de Rostock qui est devenue aujourd'hui la millième signataire et s'est résolument engagée désormais à dépasser l'objectif européen de réduction de 20% des émissions de CO<sub>2</sub>.*

Cet événement est l'aboutissement des dix mois écoulés qui ont vu l'initiative de la Convention des Maires prendre une importance considérable puisque le nombre de municipalités participantes a presque triplé depuis la première cérémonie de signature en février 2009. «Je me réjouis de l'engagement en faveur de l'énergie durable locale pris aujourd'hui par Rostock en tant que 1 000<sup>e</sup> signataire de la Convention», a déclaré M. Andris Piebalgs, membre de la Commission chargé de l'énergie. «Le nombre de collectivités désormais impliquées prouve que lutter contre le changement climatique de façon cohérente au niveau local recueille une forte adhésion».

«La participation à la Convention des Maires est une bonne occasion de faire entendre davantage la voix des collectivités locales au niveau européen», a ajouté Mme Karina Jens, présidente du conseil municipal de Rostock. «C'est dans les villes et les communes que la vie quotidienne s'organise à l'échelon démocratique local. Nous connaissons les possibilités et les risques sur le terrain et savons quelles sont nos compétences. Dans le cas de Rostock, par exemple, l'utilisation durable des ressources naturelles est assurément l'un de nos atouts. Cela recouvre la gestion des forêts et des espaces verts en ville ainsi que les efforts déployés dans tous les domaines de la protection de l'environnement et l'utilisation accrue des énergies renouvelables.»

### La protection du climat en ligne de mire

Située au bord de la mer Baltique, Rostock est une ville universitaire qui, avec 200 000 habitants, est la plus grande de l'État de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale en Allemagne du nord. Depuis 2006, la ville applique systématiquement un concept de protection climatique qui a déjà permis de faire passer les émissions de CO<sub>2</sub> de 7,5 tonnes/habitant par an en 1990 à 4,1 tonnes aujourd'hui. Le chiffre moyen s'établit aujourd'hui à 10 tonnes/habitant pour l'Allemagne et à 9 tonnes/habitant pour l'UE-27. L'objectif à long terme de la ville est de parvenir à 2 tonnes/habitant.

Les principales actions sont les suivantes:

- approvisionnement énergétique qui ne repose pas sur les énergies fossiles mais sur l'énergie produite dans la région;
- extension de la production combinée de chaleur et d'électricité au chauffage urbain à l'aide d'un système qui couvre déjà 70% des ménages;

- extension du réseau de tram, qui est passé de 21 à 38 km au cours des dix dernières années, de sorte que 80% de la population soit à moins de 300 m d'une ligne;
- amélioration du réseau de pistes cyclables de la ville; et
- promotion du développement durable dans les 6 000 ha de forêts certifiées FSC (Conseil de bonne gestion forestière), à l'intérieur des limites de la ville, qui constituent la plus vaste zone boisée sur la côte de la Baltique.

### **Un essor rapide qui suscite l'intérêt**

Alors que les premiers signataires de la Convention des Maires commencent à soumettre leurs plans d'action pour l'énergie durable, l'intérêt pour la Convention continue à croître et, chaque jour, des collectivités locales font le premier pas vers une Europe plus durable en la signant.

L'importance que la Convention a rapidement prise démontre que l'intérêt ne s'est pas démenti depuis que les premiers signataires se sont engagés à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> dans leur commune. Il y avait 372 signataires de la Convention à la cérémonie de signature de février. Au cours des mois suivants, leur nombre a fortement augmenté pour atteindre 500 à la mi-mai. Cette augmentation s'est poursuivie pendant l'été et le millier de signataires a été atteint au début de décembre.

### **Grandes et petites collectivités participent au même titre**

La Convention des Maires a été adoptée à travers l'Europe et au-delà. Aujourd'hui, pas moins de 21 capitales en sont signataires. Outre les capitales, nombre de grandes villes du monde sont déjà parties à la Convention. Barcelone, Lyon et Munich, par exemple, sont quelques-unes des principales villes européennes prenant part à l'initiative. Toutefois, la Convention n'est aucunement réservée aux grandes villes. Si, sur la liste des signataires, certaines villes comptent plusieurs millions d'habitants, comme Londres ou Paris, y figurent aussi des municipalités beaucoup plus petites comme Sufli, en Espagne, dont la population ne dépasse pas 288 âmes.

L'intérêt suscité par la Convention des Maires ne se limite pas à l'Union européenne. Tandis que le nombre de signataires continuait d'augmenter, des villes hors d'Europe ont aussi pris part à l'initiative. Aujourd'hui, en plus des quatre capitales hors UE qui ont déjà signé la Convention, il y a une série de signataires d'Argentine, d'Arménie, de Bosnie-Herzégovine, de Nouvelle-Zélande, de Suisse, de Turquie et d'Ukraine.

Pour plus d'informations sur la façon de devenir le nouveau signataire de la Convention des Maires, veuillez visiter le site: <http://www.eumayors.eu/>

Personnes de contact:

Ferran Tarradellas: +32 22966293, +32 498966293 -  
ferran.tarradellas@ec.europa.eu

Marilyn Carruthers: +32 22999451, +32 498999451 -  
marilyn.carruthers@ec.europa.eu